

# Un coup de “neuf” dans le quartier Léopold

**Urbanisme** Trois bâtiments vont être démolis pour faire place à un nouvel immeuble.

Nous l'évoquions voici quelques jours, le Collège de Liège vient d'octroyer un permis d'urbanisme pour la démolition de 3

maisons et la construction d'un nouvel immeuble de 10 logements avec un rez-de-chaussée commercial situé rue Cathédrale 57 à 61 et rue de la Régence 43. Le nouvel immeuble est réparti comme suit: des caves et des réserves au sous-sol; un commerce, un local à vélos et des espaces communs (accès) au rez-de-chaussée; 1 logement d'une

chambre d'une superficie de  $\pm 71 \text{ m}^2$ , 8 logements de deux chambres d'une superficie entre 83 et 116  $\text{m}^2$  et 1 logement de 3 chambres d'une superficie de 144  $\text{m}^2$  aux étages. Le nouvel édifice sera surmonté de toitures plates aménageables en terrasses pour agrémenter les logements.

Pour rappel, c'est le 13 mars 2020 que le Col-

lège cédaient en gré à gré les 3 immeubles et fixait le montant de la transaction à 320 000 euros avec certaines conditions, comme le fait d'obtenir un permis dans un délai de 12 mois...

À noter que des espaces extérieurs privatifs bien orientés et de bonne qualité pour chaque logement sont également prévus. D'un point de vue architectural toujours, les façades seront revêtues de briques de teinte gris clair au rez-de-chaussée tandis que sur les étages, un dé-

gradé, avec des tonalités allant du gris clair en partie basse, au gris plus clair en partie haute sera prévu. Les façades en retrait seront, quant à elles, recouvertes d'un bardage effet miroir.

## Logements de qualité

*“L'appel à projet lancé par la Ville avait pour objectif d'assainir l'angle de rue de ses constructions vétustes, précise l'échevine de l'Urbanisme, Chris-*

*tine Defraigne. Il s'inscrit également dans le grand projet de redynamisation et de développement du quartier 'Grand Léopold' et répond aux objectifs fixés par la Ville visant, notamment, à assainir les chancres urbains, à redynamiser le centre-ville et à développer des logements et un cadre de vie de qualité pour les habitants.”*

M.Be.



Une vue du projet à l'angle des rues Cathédrale et de la Régence.